



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Communiqué de presse

Mesures visant à réduire les coûts de la santé: les tarifs ambulatoires sont la priorité la plus urgente

Berne, le 29 mars 2018. H+ accueille favorablement les priorités fixées par le Conseil fédéral parmi les propositions du rapport d'experts. Avec le train de mesures I, le Conseil fédéral met clairement l'accent sur les tarifs. H+ soutient cette option et plaide en particulier en faveur de la révision complète de la structure tarifaire des soins médicaux ambulatoires.

Les 38 mesures du rapport d'experts publié en octobre 2017 sur mandat du Conseil fédéral n'apportent rien de nouveau, selon H+ Les Hôpitaux de Suisse. La plupart des idées avancées pour réduire les coûts de la santé sont déjà en discussion depuis des années au niveau politique. En définissant plusieurs trains de mesures, le Conseil fédéral montre quelles sont ses priorités. H+ approuve la première offensive portant sur les tarifs et sur l'article relatif aux projets pilotes («article expérimental»). Car pour H+, la révision de la structure tarifaire des soins médicaux ambulatoires est, et reste, la priorité la plus urgente. Seule une structure entièrement révisée qui reflète les coûts actuels pourra remplacer le TARMED, qui repose sur des données de coûts du siècle dernier et n'est plus du tout approprié. H+ a déjà élaboré une base solide pour remplacer le TARMED et l'a soumise au Conseil fédéral en automne 2016.

H+ estime en outre que les forfaits ambulatoires sont judicieux, mais seulement là où ils remplacent des prestations stationnaires forfaitaires ou lorsque les prestations ambulatoires sont très standardisées. Un système parallèle de tarif à la prestation et de forfaits entraînerait des incitatifs inopportuns et ne contribuerait guère à la maîtrise des coûts.

Les budgets globaux ne sont pas une solution

H+ estime contreproductif de vouloir contenir les coûts à l'aide d'un budget global. Que ce soit pour un hôpital, un médecin ou un canton, de tels plafonds contraignants constituent un frein aux investissements, alors qu'il faut au contraire les favoriser. Si on corsète encore plus étroitement la rémunération des soins médicaux, la marge de manœuvre, mais aussi l'incitation à explorer des méthodes de traitement innovantes diminueront. Et ce sont les patientes et les patients qui en pâtiront.

«Article expérimental»: un signal positif

En proposant un article de loi relatif aux projets pilotes, le Conseil fédéral lance un signal positif. Cet «article expérimental» doit favoriser les idées innovantes, qui sont source d'économies et permettent d'améliorer l'efficacité. C'est un encouragement à l'innovation qui profitera en définitive aux patientes et aux patients, tout en contribuant à la maîtrise des coûts de la santé.

Le transfert de prestations du stationnaire vers l'ambulatoire est également une bonne chose, pour autant que cela soit possible et indiqué médicalement et que l'on puisse tenir compte de la situation individuelle de la patiente ou du patient. Des exceptions doivent rester possibles, sans que cela n'entraîne une trop grande charge administrative pour les hôpitaux. H+ exige en outre un catalogue de traitements valable pour l'ensemble de la Suisse, sans dérogations pour les cantons.

Interlocuteur pour les médias

Bernhard Wegmüller, directeur

Tél. bureau: 031 335 11 00

Mobile: 079 635 87 22

E-mail: bernhard.wegmueller@hplus.ch

H+ Les Hôpitaux de Suisse est l'association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins publics et privés. Elle regroupe 226 hôpitaux, cliniques et établissements médico-sociaux – répartis sur 380 sites – en tant que membres actifs et près de 160 associations, administrations, institutions, entreprises et particuliers comme membres partenaires. A travers ses institutions membres, H+ représente quelque 200'000 personnes actives.
